

## 9.2 Addictions

Le **tabac** et l'**alcool** sont les substances psychoactives les plus consommées en France. L'alcool est consommé, au moins occasionnellement, par une très large majorité de Français, et plus régulièrement par plus du quart de la population. Le tabac est lui aussi largement expérimenté. Mais, en raison de différents facteurs, notamment de son fort pouvoir **addictif**, sa consommation est plus souvent quotidienne que celle de l'alcool et du cannabis : trois Français sur dix fument quotidiennement, alors que pour l'alcool, l'usage n'est quotidien que pour un Français sur dix et pour le cannabis, deux Français sur cent.

La politique d'augmentation des prix du tabac a fini par entraîner une diminution sensible des ventes de tabac chez les buralistes, amplifiée par le développement de l'utilisation de la **cigarette électronique** en 2012-2013. Celle-ci influence également les ventes de **traitements pour l'arrêt du tabac**. En effet, alors qu'ils ont progressé sans arrêt depuis 2009, les substituts nicotiques, sous forme orale ou transdermique, voient leurs ventes en équivalent « patients traités » reculer en 2013. Cette rupture de tendance par rapport aux années précédentes a sans doute un lien avec la e-cigarette. Bien que n'ayant pas vocation d'aider les fumeurs à arrêter, elle apparaît aux yeux de ses utilisateurs comme un outil de sevrage.

En 2011, le cannabis est le produit illicite le plus fréquemment consommé. Si 13,4 millions de Français l'ont expérimenté, les consom-

mateurs réguliers sont beaucoup moins nombreux mais représentent néanmoins une importante minorité. L'usage des autres drogues illicites concerne une proportion très faible de la population française. Ainsi, moins de 1 % de la population âgée de 18 à 64 ans fait usage de cocaïne ou de *poppers*. Les chiffres relatifs aux autres substances sont encore plus faibles : moins de 0,5 % pour l'usage d'héroïne dans l'année, par exemple.

Entre 2000 et 2012, la consommation des ménages en produits de la Française des jeux (FDJ) et du Pari mutuel urbain (PMU) progresse nettement. L'activité des casinos ne croît que légèrement. En effet, après une hausse régulière entre 2000 et 2007, liée à une plus forte attractivité de leur offre et la modernisation de leur parc de machines à sous, l'activité des casinos s'est ralentie. Outre la crise de 2008, ils ont souffert des évolutions réglementaires et de la concurrence des jeux en ligne.

En 2012, en France, les ménages ont parié 46,2 milliards d'euros dans les **jeux d'argent**. Cette consommation est le solde entre les mises et les gains et s'élève à 9,5 milliards d'euros. Près de la moitié des adultes en France joue au moins occasionnellement. La mise moyenne par joueur s'élèverait ainsi à près de 2 000 euros par an, pour une dépense, nette des gains perçus, de l'ordre de 400 euros. La **prévalence** du **jeu problématique** toucherait 10,8 % des joueurs actifs, soit 1,3 % de la population adulte. ■

### Définitions

**Addiction** : consommation de substances psychoactives ou comportement répété impossible à contrôler pour l'individu en dépit de ses conséquences délétères (souffrance psychologique et troubles physiologiques). Ce terme s'applique à tous les produits (tabac, alcool, médicaments psychotropes, drogues illicites) et recouvre certaines conduites (jeux de hasard et d'argent, jeux vidéo, etc.). L'addiction inclut donc la notion de dépendance, mais aussi celle d'abus.

**Jeu d'argent et de hasard** : jeu payant avec une espérance de gains où le hasard prédomine sur l'habileté et les combinaisons de l'intelligence pour l'obtention du gain.

**Abus, alcool, cigarette électronique, CSAPA, dépendance, jeu problématique, prévalence, tabac, toxicomanie, traitements pour l'arrêt du tabac** : voir rubrique « définitions » en annexes.

### Pour en savoir plus

- « Le tabac en France : un bilan des années 2004-2014 », *tendances*, OFDT, mai 2014.
- « Les joueurs de paris sportifs et hippiques en ligne », *Les notes de l'Observatoire des jeux* n° 4, mai 2014.
- « Les jeux d'argent en France », *Insee Première* n° 1493, avril 2014.
- « Drogues et addictions Données essentielles », OFDT, 2013.

Retrouvez le TEF sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr), rubrique Publications et services\Collections nationales\Insee Références

## Ventes d'alcool par habitant

en litres d'alcool pur

	2000	2005	2011	2012	2013
Vins	8,4	7,3	6,9	6,7	6,5
Bières	2,3	2,3	2,1	2,1	1,8
Spiritueux	2,7	2,6	2,6	2,5	2,5
Autres	0,4	0,3	0,2	0,2	0,3
<b>Total</b>	<b>13,8</b>	<b>12,5</b>	<b>11,8</b>	<b>11,7</b>	<b>11,1</b>

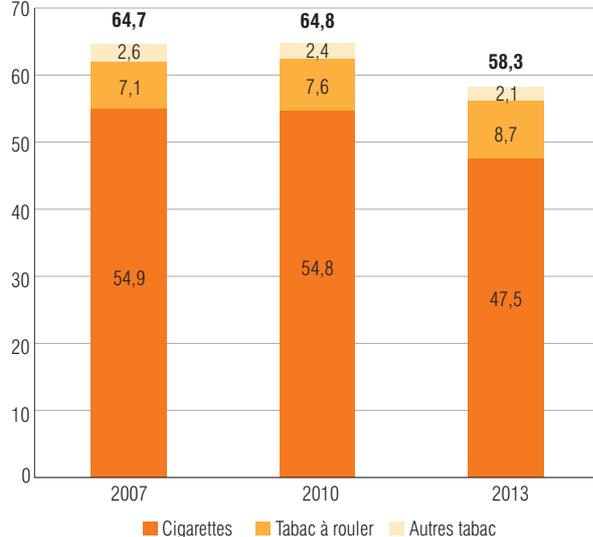
Note : ces données prennent en compte la consommation d'alcool sur le territoire français, l'autoconsommation des producteurs de vins et les achats d'alcool des non résidents. Les achats d'alcool par les Français à l'étranger ne sont pas comptabilisés.

Champ : France hors Mayotte, population de 15 ans ou plus.

Sources : DGDDI ; Insee, estimations de population.

## Ventes de tabac

en milliers de tonnes



Source : Logista France.

## Consommation d'alcool et de tabac en France et dans quelques pays du monde en 2012

	Alcool en litres par personne	Tabac en % <sup>1</sup>
Canada	8,1	16,1
États-Unis <sup>2</sup>	8,6	14,2
Estonie	12,3	26,0
<b>France</b>	<b>11,8</b>	<b>24,1</b>
Italie	...	22,1
Japon	7,2	20,7
Luxembourg	...	17,0
Mexique	5,7	11,8
Norvège	6,2	16,0
Royaume-Uni <sup>2 3</sup>	10,6	19,1
Suède	7,3	13,1
Suisse	9,9	20,4

1. Proportion de fumeurs quotidiens.

2. Données 2011 pour l'alcool.

3. Données 2011 pour le tabac.

Champ : personnes âgées de 15 ans ou plus.

Source : OCDE.

## Ventes de traitements pour l'arrêt du tabac

en équivalent nombre de patients traités

	2008	2013	13/12 en %
Timbres transdermiques	631 828	879 519	+ 18,3
Substituts sous forme orale	848 523	1 111 863	+ 5,5
Traitements pharmacologiques	416 300	65 773	- 35,4

Source : GERS.

## Patients pris en charge dans l'ensemble des CSAPA en 2010

	Effectifs	en %
Alcool	133 393	52,5
Opiacés (hors TSO <sup>1</sup> )	44 953	17,7
Cannabis	38 202	15,0
Tabac	13 681	5,4
BHD <sup>2</sup> , Méthadone (mésusage)	6 967	2,7
Cocaïne et crack	6 667	2,6
Médicaments psychotropes	2 578	1,0
Autres	7 856	3,1
<b>Total</b>	<b>254 295</b>	<b>100,0</b>

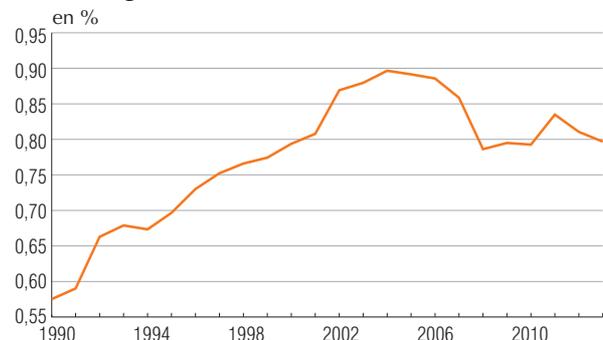
1. Traitement de substitution aux opiacés.

2. Médicament de substitution à l'héroïne.

Champ : patients selon le produit posant le plus de problème ou à l'origine de la prise en charge dans l'ensemble des CSAPA (Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie).

Sources : DGS ; OFDT.

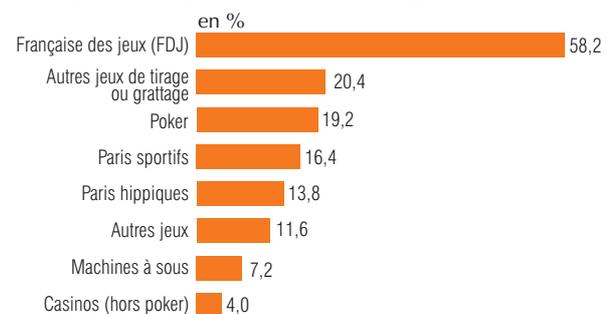
## Poids des jeux d'argent dans la consommation des ménages en France de 1990 à 2013



Lecture : en 2013, les ménages ont consacré 0,8 % de leur budget aux jeux d'argent (y c. jeux en ligne).

Source : Insee, comptes nationaux - base 2010.

## Jeux pratiqués par les joueurs en ligne en 2012



Lecture : 58,2 % des joueurs en ligne ont joué à des jeux de la FDJ sur Internet au cours des 12 derniers mois.

Note : habitudes globales de jeu en ligne, exposées pour les joueurs en ligne.

Sources : OFDT ; ODJ.

## 9.3 Personnels et équipements de santé

Au 31 décembre 2012, 2 660 structures hospitalières disposent en France de capacités d'accueil en hospitalisation à temps complet (mesurées en lits) ou à temps partiel (mesurées en places) (- 1,3 % en un an). Leur nombre se réduit depuis plusieurs années, essentiellement en raison de la disparition d'**établissements de santé** de statut privé, sous l'effet des réorganisations et restructurations. Certains établissements autorisés dispensent des soins (comptés en séances) sans avoir de capacité d'accueil : il s'agit essentiellement des centres de dialyse (environ 700 antennes) et de radiothérapie.

La **capacité d'accueil en hospitalisation à temps complet** est stable en 2012 avec 414 000 lits, tandis que celle relative à l'**hospitalisation à temps partiel** progresse de 4,4 % par rapport à 2011. Cette hausse, observée depuis la seconde moitié des années 80, est le résultat de la transformation des modes de prise en charge, suite aux innovations en matière de technologies médicales et médicamenteuses (notamment en anesthésie). Les **traitements et cures ambulatoires** concernent notamment les préparations de chimiothérapie (4,6 millions en 2012), les séances de dialyse (6,0 millions) et de radiothérapie (3,9 millions). Les dix-huit centres de lutte contre le cancer (CLCC) prennent en charge une partie importante de l'activité de radiothérapie et de chimiothérapie (respectivement 15 % et 22 %).

En 2012, 2 940 salles de radiologie numérisée sont disponibles dans les établis-

sements de santé publics et privés à but non lucratif en France. En matière d'imagerie, on recense 651 scanners, 410 appareils d'imagerie à résonance magnétique (IRM) et 288 caméras à scintillation.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2014, 219 800 médecins (omnipraticiens et spécialistes) sont en activité, en hausse de 0,7 % en un an. Sur la même période, leur densité s'accroît de 0,3 %, pour atteindre 334 médecins pour 100 000 habitants. La part des femmes continue d'augmenter : certaines spécialités sont très féminisées comme la pédiatrie (66 % de femmes au 1<sup>er</sup> janvier 2014), l'endocrinologie (74 %) ou encore la médecine du travail (70 %). La part des médecins libéraux et mixtes diminue par rapport au 1<sup>er</sup> janvier 2013.

La profession d'infirmier reste la première profession de santé en France avant les médecins et les masseurs-kinésithérapeutes. Entre 2013 et 2014, on dénombre 29 infirmiers supplémentaires pour 100 000 personnes. Les femmes y sont fortement représentées, avec un effectif de 536 000 infirmières, soit 87 % de la profession.

En 2013, les professionnels de la rééducation en activité sont près de 140 000 en France. Leur nombre est en forte augmentation depuis la fin des années 1990. Ces professions, en majorité jeunes et féminisées, présentent des modes d'exercice variés. La pratique libérale est très majoritaire pour les masseurs-kinésithérapeutes, pédicures-podologues, orthophonistes et orthoptistes. ■

### Définitions

**Établissement de santé** : site de production de soins, mais aussi éventuellement site porteur d'un budget. Il dépend d'une entité juridique au sens de la comptabilité nationale, possédant un conseil d'administration ou un conseil de surveillance, une direction et maîtresse de sa décision. Une même entité juridique ne peut, en théorie, donner lieu à plusieurs établissements, qu'à la condition d'implantations géographiques ou de budgets différents.

**Médecin mixte** : médecin ayant une activité libérale et une activité salariée en parallèle (hospitalière ou non).

**Capacité d'accueil des établissements de santé, hospitalisation à temps complet, hospitalisation à temps partiel, omnipraticien, traitements et cures ambulatoires** : voir rubrique « définitions » en annexes.

### Pour en savoir plus

- « Métiers de la rééducation : des professionnels toujours plus nombreux », *études et résultats*, n° 895, Drees, octobre 2014.
- « Les professions de santé au 1<sup>er</sup> janvier 2014 », *séries statistiques* n° 189, Drees, juin 2014.
- « La démographie des médecins (RPPS) au 1<sup>er</sup> janvier 2014 » données issues de l'exploitation statistique du RPPS, (data drees.sante.gouv.fr) Drees, avril 2014.
- « Pharmaciens – panorama au 1<sup>er</sup> janvier 2014 », *éléments démographiques*, Ordre national des pharmaciens.

Retrouvez le TEF sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr), rubrique Publications et services\Collections nationales\Insee Références